



# Syndicat Finances Publiques Haute-Corse

BASTIA vendredi 5 octobre 2012

## Compte rendu du CT du 4 octobre.

**Obtenir des mesures concrètes et rapides pour travailler dans des conditions normales ;  
une priorité des personnels.**

Ce comité technique a été précédé par une HMI au cours de laquelle les agents ont décidé d'accompagner les élus syndicaux. Ainsi, c'est en présence d'une cinquantaine d'agents qu'une déclaration commune (texte joint) a été lue et déposée.

Compte tenu de la gravité de certaines questions évoquées dans la déclaration, le CT a débuté en abordant tout de suite certaines demandes figurant dans la déclaration.

A la demande des organisations syndicales **un CT spécial SIP et accueil sera organisé avant la fin de l'année**. Les questions d'effectifs, de charge, de technicité, de conditions d'accueil, de polyvalence, d'organisation, de pôle foncier tout sera mis sur la table.

Chacun reconnaît que la dégradation actuelle des conditions de travail (pause méridienne non respectée, fatigue excessive, fichier obsolète) mais aussi de la qualité des missions n'est pas supportable. La CGT fera des propositions pour que ce CT débouche sur des améliorations concrètes et rapides.

En attendant ce CT, la CGT a demandé à la Direction de renforcer les SIP et notamment celui de Bastia qui accueille plusieurs centaines de personnes par jour. Devant l'urgence nous avons demandé que les plages d'accueil soient réduites afin de permettre aux agents de retrouver des conditions de travail moins pénibles.

### Informatique.

Le CT n'a pas approuvé les conditions de transfert des 2 informaticiens à la Direction Sud Est. Dans la mesure où ces agents ne dépendent plus de la Haute Corse, alors qu'ils travaillent sur le département, trop de flou entoure leur gestion et leurs garanties statutaires. Cette question reviendra donc en débat lors d'un prochain CT.

### Tableau de bord de veille sociale.

Ce tableau qui relève par service un ensemble de données essentielles et très variées (nombre d'arrêt maladie, d'appel de note...) constitue un document de travail pouvant permettre de mesurer certaines difficultés et d'y apporter des réponses. La CGT a demandé qu'une **réunion préparatoire** consacrée à ce tableau de bord soit mise en place afin que le CT face des propositions concrètes. Il faut savoir que pour les 6 premiers mois de 2012 il y a eu plus de **7000 jours de maladie**. A ce rythme c'est l'équivalent de 70 agents en moins dans les services sur l'année. Ce chiffre énorme qui dénote un malaise profond ne semble pas inquiéter notre Direction. La CGT a dénoncé le nombre d'écartements d'heures (46 pour 6 mois) subis par les agents. Nous avons demandé qu'une information soit apportée aux chefs de services afin que les agents ne **subissent plus de telles pertes**.

### Fusion Perception Vescovento La Porta Piedicroce.

En l'absence de M Guicheteau pour cause d'obsèques, cette question a été reportée. Pour la CGT qui a rencontré la veille les personnels concernés, il est temps de sortir de l'incertitude. Cette situation floue qui s'éternise devient pesant pour les agents.

### **Affectation équipe mobile de renfort.**

La mission de cette équipe est complètement dénaturée. Les agents sont affectés à demeure sur certains postes et non plus en renfort pour tous les Postes. Le fait d'avoir supprimé 2 agents (3 au lieu de 5) rend cette structure inopérante alors que les besoins se multiplient. Ce n'est pas une raison pour contraindre à la mobilité d'autres agents qui ont été retirés de l'EMR et qui de plus ne perçoivent plus le régime indemnitaire. La CGT a dénoncé la trop grande distance imposée pour certaines missions. Compte tenu de la dangerosité des routes et du temps perdu dans le trajet, il vaudrait mieux renforcer l'EMR et attribuer un secteur géographique à chacun.

### **Bilan d'activité 2011.**

Ce document très succinct ne reprend pas les informations essentielles qui figuraient dans les anciens rapports. La Direction s'est engagée à enrichir le document pour l'année prochaine. Pour la CGT il serait plus qu'imprudent de reconduire les opérations d'adressage demandées par certaines communes. En effet les expériences réalisées pour les communes de Borgo et Furiani ne sont pas concluantes et ont même détérioré le fichier IR/TH.

Concernant le référentiel Marianne, quel crédit accorder à cette charte lorsque par exemple faute d'effectifs la Direction a stoppé la délivrance des documents cadastraux au public.

### **Bilan de la notation filière fiscale.**

Le bilan des notations 2010 et 2011 nous a été remis. Pour la FGP ce sont les CAPL par catégorie qui traiteront le sujet. A partir de 2013 une harmonisation sera opérée. Le nombre d'appels de note de la FF a doublé passant de 7 à 14. Certains services sont plus particulièrement concernés. Cela devrait pourtant alerter la Direction car il n'y a rien d'anodin à cette situation.

### **DUERP. Document sur les risques professionnels.**

Ce document de 16 pages recense les risques professionnels relevés par les agents et les chefs de service (ci joint). Nous avons mis l'accent sur le nombre croissant d'arrêts maladie notamment en dépression pour raisons professionnelles. Nous sommes revenus sur la situation de Corté et le fameux « puits » Canadien. La CGT a donné lecture d'une motion rédigée par les agents de Corté afin qu'une telle situation ne se renouvelle plus et qu'une mesure de réparation soit prise.

### **Questions diverses.**

M Rougon nous a informé que pour des raisons d'économie 200 téléphones portables seront livrés dans les services. Ces téléphones serviront pour les appels vers l'extérieur. Les anciens téléphones fixes resteront pour les appels entrants. Nous ne savons pas exactement la répartition de ces mobiles par service. Des économies peut être ; une amélioration des services ? ? à voir !!! La CGT est intervenue pour la question du standard à la perception d'Ile Rousse, des horaires d'ouverture au public et de clefs pour la perception de La Porta et des autorisations d'absences. Nous avons également relayé la demande des agents de la caisse de Corté pour le dépôt des chèques.

La CGT a remis la pétition nationale pour le respect des plan de qualifications ministériels. Taux de promotion par tableaux d'avancement et Listes d'Aptitude.

La CGT s'est inquiétée de certaines interprétations concernant les modalités de radiation de de dossiers professionnels. M Rougon a rappelé qu'il était totalement défendu de supprimer des dossiers du fichiers sans information du Tribunal de Commerce. Supprimer des dossiers comme certains pourraient en avoir la tentation pour améliorer les statistiques alors que la Direction entend améliorer la lutte contre la fraude. Il y a là une incohérence et une dérive dangereuse.

### **Les élus CGT.**

**D Vivarelli. A Page . P Canarelli. F Riolacci. JP Battestini.**

